

# Massages, les contre-indications

---

## Les contre-indications du massage



**Les massages de relaxation et de bien-être, étant donné leurs objectifs non thérapeutique, les massages doivent être adaptés et sont contre-indiqués dans les cas suivants :**

Fièvre  
Maladies infectieuses  
Fractures et blessures récentes  
Maladies des vaisseaux (lymphangite, phlébite, artériosclérose...)  
Perturbations de la coagulation (hémophile, thrombose, hématome)  
Intervention chirurgicale majeure (implant de prothèse)  
Hémorragie  
Décalcification grave  
Infection cutanée contagieuse  
Troubles cardiaques  
Début de grossesse, ou grossesse à risque  
Ostéoporose  
Cancer  
En cas de doute, consulter son médecin au préalable.